

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2026

Plan de cours
CRI1200 – La méthodologie en criminologie
Jeudi de 12h30 à 15h30

Chargée de cours :

Andréa Lagorse
andrea.lagorse@umontreal.ca

Disponibilités
Sur rendez-vous

Descripteur du cours

La recherche dans la pratique criminologique. La conceptualisation et les méthodes d'analyse qualitative et quantitative. Les principales données en criminologie. L'étude et l'analyse de la littérature scientifique. Éthique de la recherche.

Objectifs du cours

Le cours permettra de développer une compréhension de la diversité des pratiques de recherche en criminologie et de développer des habiletés sur le plan de l'utilisation et de la critique de travaux de recherche dans le domaine.

- Familiariser les étudiant(e)s avec le vocabulaire méthodologique et scientifique, et avec les étapes de la recherche en criminologie;
- Présenter les diverses stratégies de recherche en criminologie ainsi que leurs divers instruments de mesure;
- Développer les capacités des étudiant(e)s à appliquer les notions méthodologiques à des problèmes concrets;
- Développer les aptitudes des étudiant(e)s à évaluer de manière critique la recherche;
- Présenter aux étudiant(e)s des méthodes de travail qui faciliteront la réalisation de leurs travaux de session ultérieurs;
- Amener les étudiant(e)s à comprendre en quoi l'acquisition de connaissances dans le domaine de la méthodologie est pertinente et utile à la pratique criminologique.

Compétences visées

À la fin du cours, l'étudiant.e sera apte à :

- Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné
- Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées
- Rédiger une revue brève de la littérature
- Formuler une question de recherche, une problématique, un objectif et une hypothèse de recherche
- Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche
- Réfléchir aux enjeux éthiques de la recherche

Approches pédagogiques

Le cours est donné sous forme d'exposés magistraux s'appuyant sur des exercices et des outils pédagogiques rendus disponibles sur StudiUM. Certaines séances sont consacrées à des ateliers pratiques en équipes.

Les lectures et autres documentations optionnelles disponibles sur StudiUM ont pour but d'approfondir la matière vue dans le cours. Celles-ci ne sont pas matière à évaluation.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Quiz bibliothécaire	Formatif	Jeudi 17 septembre Avant 23h59
2. Examen intratrimestriel	20 %	Jeudi 15 octobre
3. Recension des écrits	20 %	Jeudi 29 octobre Avant 23h59
4. Schéma conceptuel	10%	Jeudi 12 novembre Avant 23h59
5. Examen final	20 %	Jeudi 10 décembre
6. Travail final	30 %	Jeudi 17 décembre Avant 23h59

Présentation des travaux

1. Quiz bibliothécaire (formatif)

Compléter la formation en ligne sur le parcours de la recherche d'information en criminologie disponible sur StudiUM avant le **17 septembre à 23h59**.

2. Examen intratrimestriel (20% de la note finale)

L'examen intratrimestriel se fera le **jeudi 15 octobre à 12h30**. Il se tiendra **en classe**, à livres fermés, et comprendra des questions à choix multiples, des questions de type « vrai ou faux » avec justification, ainsi que des questions à court développement. L'ensemble du contenu des **cours 1 à 6** seront matière à examen.

3. Recension des écrits (20% de la note finale)

La recension des écrits est à remettre au plus tard le **jeudi 29 octobre à 23h59**. Il s'agit d'une façon pour les étudiant.e.s d'amorcer la réflexion en vue de leur travail de session. Ce travail doit comporter les parties suivantes : 1) introduction, 2) recension des écrits, et 3) références bibliographiques. Le travail doit se faire en équipes composées de **5 étudiant.e.s**. Le choix des équipes doit se faire au plus tard le 24 septembre sur StudiUM. Des consignes plus précises seront présentées en classe et déposées sur StudiUM.

4. Le schéma conceptuel (10% de la note finale)

Le schéma conceptuel est à remettre au plus tard le **jeudi 12 novembre à 23h59**. Il s'agit de présenter 1) le schéma conceptuel du travail de session (concepts, dimensions et indicateurs), 2) la façon dont les indicateurs seront mesurés, 3) l'objectif général ainsi que les objectifs spécifiques et 4) les références bibliographiques. Ce travail se fera principalement en classe, lors de l'atelier du 12 novembre. Des consignes plus précises seront présentées en classe et déposées sur StudiUM.

5. Examen final (20% de la note finale)

L'examen final se fera le **jeudi 10 décembre à 12h30**, local à déterminer. Il se tiendra à livres fermés, et comprendra des questions à choix multiples, des questions de type « vrai ou faux » avec justification, ainsi que des questions à court développement. L'ensemble du contenu des **cours 7 à 11** seront matière à examen.

6. Travail final (30% de la note finale)

Le travail final est à remettre au plus tard le **jeudi 17 décembre à 23h59**. L'objectif de ce travail est de réaliser une analyse sur un thème de recherche en se basant sur la littérature scientifique et en utilisant une méthodologie rigoureuse. Ce travail doit comporter presque toutes les parties qui constituent normalement un article scientifique, à savoir le titre, l'introduction, la recension des écrits, la problématique, la méthodologie, l'éthique de la recherche et la liste de références bibliographiques. Des consignes plus précises seront présentées en classe et déposées sur StudiUM.

Consignes pour la remise des travaux

- Les travaux doivent être remis sur StudiUM. **Un seul membre de l'équipe** a besoin de

remettre le travail.

- Les travaux doivent être remis en **FORMAT WORD**, Times New Roman 12 pts, marges normales, interligne 1,5.
- Les références doivent être présentées en format APA (<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>).
- L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et 10% de la note y sera attribuée.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Dates importantes

Date limite pour modification ou annulation sans frais : 16 septembre 2026

Date limite d'abandon avec frais : 6 novembre 2026

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11^e à la 13^e semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : umontreal.ca/evaluez

Déroulement du cours

Cours 1 – Jeudi 3 septembre

Présentation du plan de cours, des évaluations et de l'enseignante

Introduction : la recherche en sciences humaines et sociales

- Définition de la recherche
- Importance de la recherche
- Quelques notions utiles en lien avec la recherche scientifique

Cours 2 – Jeudi 10 septembre

La démarche scientifique

- Les niveaux de la recherche
- Les visées de la recherche
- Les formes de la recherches

Les paradigmes en criminologie

Les principes à suivre pour faire une bonne recherche

Cours 3 – Jeudi 17 septembre

La conceptualisation, la question de recherche et le schéma conceptuel

Les étapes du processus de recherche

Comment choisir son sujet de recherche ?

QUIZ BIBLIOTHÉCAIRE AVANT 23H59 (obligatoire)

Cours 4 – Jeudi 24 septembre

Atelier sur la recherche documentaire avec David Patenaude, bibliothécaire

**** Date limite pour la formation des équipes**

Cours 5 – Jeudi 1^{er} octobre

La recension des écrits

- Les fonctions et étapes de la recension
- Comment faire une bonne recension ?

Structure et lecture critique d'un article scientifique

Atelier « fiche de lecture »

Cours 6 – Jeudi 8 octobre

La problématique

- Question de recherche et objectifs
- Hypothèses de recherche

L'opérationnalisation

- De la conceptualisation à l'opérationnalisation

- Comment mesurer des objectifs ou des hypothèses de recherche ?

Jeudi 15 octobre

EXAMEN INTRATRIMESTRIEL (20%) – en classe

Jeudi 22 octobre

Congé – Semaine de lecture

Consultations possibles pour le travail

Cours 7 – Jeudi 29 octobre

Retour sur l'examen

L'approche quantitative

- Les principes de l'approche quantitative
- Sources de données
- Avantages et inconvénients
- Les différents devis de recherche

REMISE DE LA RECENSION DES ÉCRITS AVANT 23H59 (20%)

Cours 8 – Jeudi 5 novembre

L'approche qualitative

- Les principes de l'approche qualitative
- Sources de données
- Avantages et inconvénients
- Les différents devis de recherche

Cours 9 – Jeudi 12 novembre

Atelier de groupe en classe avec remise du schéma conceptuel (10%)

Cours 10 – Jeudi 19 novembre

Les techniques d'échantillonnage

- Les types d'échantillonnage
- Les sortes d'échantillonnage et les procédés de sélection
- Le recrutement et le suivi des participants

Cours 11 – Jeudi 26 novembre

L'éthique en recherche

- Qu'est-ce que l'éthique ?
- Historique de l'éthique
- Les règles d'éthique et leur violation.

Jeudi 3 décembre

Atelier de groupe en classe pour l'avancement du travail final et consultations pour l'examen

Jeudi 10 décembre

EXAMEN FINAL (20%) – LOCAL À DÉTERMINER

Jeudi 17 décembre

REMISE DU TRAVAIL FINAL AVANT 23H59 (30%)

Références bibliographiques

American Psychological Association (APA). (2010). The publication manual of the American Psychological Association (6th ed.). Washington, DC: American Psychological Association.

Amyotte, L. , & Pépin J.(2023). Méthodes quantitatives: applications à la recherche en sciences humaines (5e éd.). Éditions du Renouveau pédagogique,.

Angers, M. (2009). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. Anjou, QC : CEC.

Dépelteau, F. (2010). La démarche d'une recherche en sciences humaines: de la question de départ à la communication des résultats. De Boeck Supérieur.

Fortin, M.-F. & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives (3e éd.). Montréal, QC : Chenelière Éducation.

Giroux, S. & Tremblay, G. (2009). Méthodologie des sciences humaines : la recherche en action (3e éd.). Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau pédagogique.

Jimenez, A. & Tadlaoui, J.-E. (2011) Guide méthodologique universitaire, un programme en 12 semaines. Montréal, QC : Les presses de l'Université de Montréal.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-5e éd. Armand Colin.

Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. In J. Poupart, Deslauriers, Laperrière, Mayer, & A. Pires, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Gaëtan Morin Éditeur.

Poupart, J., & Couvrette, A. (2018). Les méthodes qualitatives en « terrain criminologique » : Mise en perspective et usage de ces méthodes dans la revue *Criminologie*. *Criminologie*, 51(1), 201-229.

Silva, O., & Sousa, Á. (2016). Gestion de la qualité dans la recherche en sciences sociales et humaines: articulation entre les méthodes qualitatives et quantitatives. *Recherches Qualitatives: Hors-série*, (18), 171-181.

Tétreault, S. (2014). Recension des écrits (literature review). Dans *Guide pratique de recherche en réadaptation* (p. 137-149). De Boeck Supérieur.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.